

Droit, Economie, Gestion

Mention Science politique

Spécialité “ Conduire et Évaluer les Politiques Publiques ”

Master indifférencié, professionnel et recherche

Diplôme Bac+5

Responsables de la mention : Muriel TAPIE-GRIME
Thomas RIBÉMONT

Responsables de la spécialité : Muriel TAPIE-GRIME
Pierre LEFÉBURE

Contacts

Faculté de Droit, Sciences Politiques et Sociales

www.univ-paris13.fr/dsps

Secrétariat M1 PAP

Bureau H 210

99 avenue JB Clément - 93430 Villetaneuse

☎ : 01 49 40 33 05

m1pap.dsps@univ-paris13.fr

Secrétariat M2 CEPP

Bureau H 210

99 avenue JB Clément - 93430 Villetaneuse

☎ : 01 49 40 33 05

m2cepp.dsps@univ-paris13.fr

Présentation

La formation est fondée sur une approche pluridisciplinaire (science politique, sociologie, droit, sciences administratives, finances publiques...) de l'action publique.

Remarque : la première année « Politique et action publique » (M1 PAP) est commune à deux spécialités « Conduire et évaluer les politiques publiques » et « Conseil aux collectivités territoriales en stratégie de développement durable ».

Les enseignements sont délivrés, par une équipe pédagogique associant des Enseignants-Chercheurs universitaires et des professionnels (Chef de mission, Chef de projet, Responsable de la communication, Urbaniste...).

Différents secteurs de l'action publique sont abordés (politiques sociales, politique de la ville, politiques de l'emploi, aménagement du territoire et environnement).

La spécialité dote les étudiants d'outils théoriques, méthodologiques et pratiques indispensables pour intervenir, en tant que praticien, dans la conception, la mise en œuvre de programmes d'action publique et de dispositifs de concertation ou de débat public.

Les stages, un mois au moins en M1, trois mois, au moins en M2, permettent aux étudiants de se confronter en vraie grandeur aux réalités professionnelles.

Objectifs de la spécialité

Des besoins de nouvelles compétences sont apparus avec la volonté de décloisonner les secteurs traditionnels de l'action publique. De nombreux dispositifs articulant différents échelons territoriaux et administratifs privilégient désormais la contractualisation, le partenariat, la concertation. Par ailleurs, on assiste, depuis plusieurs années, à l'institutionnalisation de procédures d'évaluation et de procédures de participation dont on attend des effets positifs à la fois en terme d'acceptabilité (mise en œuvre facilitée) et de qualité (amélioration de l'efficacité) de l'action publique.

Ces nouvelles méthodes de travail en réseaux qui cherchent à mieux associer les différents acteurs administratifs et associatifs ainsi qu'à consulter les habitants et à les faire davantage participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques exigent des professionnels détenant des compétences spécifiques.

La spécialité "Conduire et évaluer les politiques publiques" (CEPP) a été conçue pour répondre à ce besoin.

Conditions d'accès et d'inscription

Accès direct : les titulaires du M1 PAP Mention Science Politique de l'UFR DSPPS.

Procédure de candidatures externes

Peuvent aussi candidater à la spécialité M2 CEPP de la Mention de Science politique :

→ les titulaires d'une première année de Master de science politique, sociologie, droit public, géographie ;

→ les titulaires d'une maîtrise équivalente aux masters précédents

→ les professionnels bénéficiant d'une procédure de validation des acquis d'expérience (VAE).

L'admission des candidats externes sera prononcée par les responsables de la formation en fonction des places disponibles :

1° Sur dossier de candidature comportant un C.V. détaillé, une lettre de motivation, le relevé des notes du baccalauréat, des 3 années de licence et de master 1 ;

2° Eventuellement à la suite d'un entretien complémentaire.

Débouchés

Cabinets de consultants

Collectivités territoriales

Administration d'Etat

Associations

Métiers de la ville : Chef de projet ville / quartier / sécurité

Chargé de mission évaluation / communication / concertation

Concours de la fonction publique, catégories A et B

Programme « Conduire et Évaluer les Politiques Publiques »

(La présentation des enseignements est indicative et donnée sous réserve de modifications)

	SEMESTRE 3 – M2 CEPP	Coeff.	ECTS
UEF1	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL I : CADRES DE L’ACTION PUBLIQUE	2	6
	- Droit des collectivités publiques (21 h)		
	- Analyse des politiques publiques (21 h)		
	- Finances publiques locales (21 h)		
UEF2	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL II : APPROCHES ET TENDANCES RECENTES DE L’ACTION PUBLIQUE	2	6
	- Management public (21 h)		
	- Actions associatives et mouvements sociaux (21 h)		
	- Démocratie technique (21 h)		
UEP 1	UNITE DE PARCOURS I : SECTEURS DE L’ACTION PUBLIQUE	3	8
	- Politique de lutte contre l’exclusion et les discriminations (21h)		
	- Politique de la ville et des territoires urbains (21h)		
	- Politique et stratégies prospectives d’aménagement du territoire (21h)		
	- Politique des transports (21 h)		
UEP 2	UNITE DE PARCOURS II : METHODES DE L’ACTION PUBLIQUE	3	8
	- Démocratie locale et dispositifs de consultation (21 h)		
	- Rationaliser l’action publique : expertise et évaluation (21 h)		
	- Méthodologie de la conduite de projet (21 h)		
	- Informer et communiquer sur l’action publique (21 h)		
UET 1	UNITE D’ENSEIGNEMENT TRANSVERSAL	1	2
	- Méthodologie de recherche, TD (15 h)		
	- Préparation aux concours administratifs, TD (15 h)		
	- Informatique, TD (15 h)		
	- Anglais, CM (21 h)		
	SEMESTRE 4 – M2 CEPP	Coeff.	ECTS
UEPP	UNITE D’ENSEIGNEMENT DE PRE-PROFESSIONNALISATION	5	30
	- Stage obligatoire de 3 mois au moins ; Rapport de stage ; Note de fin d’études		